

**DELIBERATION N° 26/2014  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 27 novembre 2014**

**Location d'un terrain en vue de la relocalisation du lycée José Hoffet de Vientiane**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration autorise la directrice de l'AEFE à procéder à la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans avec la mairie de Vientiane d'un terrain d'une superficie de 14.057 m<sup>2</sup> situé dans le quartier d'Hadsaikhao pour un montant de 5.864.580.400 kips laotiens (LAK), hors taxes et hors droits d'enregistrement.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 27 novembre 2014

La présidente du conseil  
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCOTES